

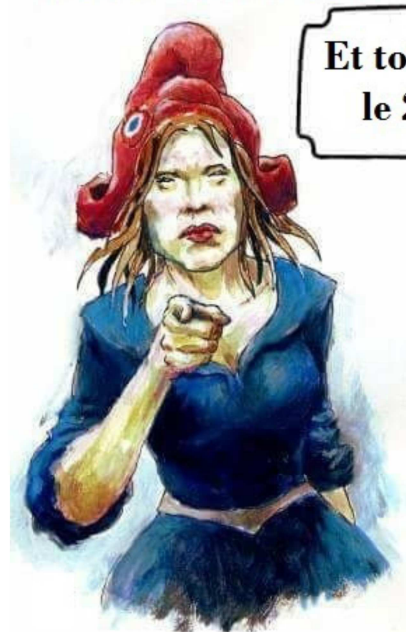
# Breves d'info édition spéciale



YVELINES 78

Défense du statut et du service public,  
Jour de carence, point d'indice gelé,  
CSG non compensée,  
Pouvoir d'achat en baisse

**Bientôt la sécurité sociale et les retraites.**



Et toi tu fais quoi  
le 22 mars ?

**Fonction  
Publique  
Mobilisation  
Générale  
le 22 mars**

*A Force Ouvrière, nous n'avons pas nécessairement les mêmes opinions ou les mêmes approches sur de nombreux sujets. Mais, ce qui nous rapproche, c'est que nous sommes partisans d'un Etat qui assume ses missions et notamment celles qui relèvent du domaine régalien.*

*Nous sommes fiers de soutenir les policiers, les gardiens de prison, les enseignants ou naturellement les fonctionnaires des Finances. Nous sommes fiers car même lorsque le pouvoir est défailant comme jamais, et c'est le cas actuellement, la Fonction Publique et les services publics sont là, au service de tous.*

*Le 22 mars, nous devons tous être ensemble pour défendre la France, pour défendre les usagers, pour nous défendre contre les mauvais coups de ce gouvernement technocratique. Et c'est vrai, la finance et les services publics sont des mots qui ne vont pas bien ensemble...*

*Pour prendre un sujet, pour faire des économies, nous pourrions payer les ministres et les députés au mérite. Là, nous pourrions faire de vraies économies : ils pourraient même nous rembourser.*

En à peine neuf mois, le tourbillon des décisions gouvernementales a un axe central : une attaque frontale contre le statut de la Fonction Publique et les fonctionnaires.

Par vagues successives, les annonces sont venues remettre en question les droits et acquis des agents de la Fonction Publique et aggraver le pouvoir d'achat des actifs et des pensionnés :

Première vague de l'été à l'automne 2017 (gel de la valeur du point d'indice, instauration d'un jour de carence, hausse de la CSG de 1,7%, suppression de 1 600 emplois, report de la revalorisation de la grille indiciaire prévue dans PPCR)

Les ministres de Bercy ont été des acteurs zélés de cette politique en la marquant de leur empreinte, en étant les plus importants contributeurs en matière de suppressions d'emplois dans la Fonction Publique de l'État, en supprimant tout plan ministériel de qualification, une première depuis 1990.

Deuxième vague qui fait suite au Comité Interministériel du 1<sup>er</sup> février 2018, amplification de la rémunération au mérite, recours massif aux contractuels en lieu et place des emplois de titulaires, mobilité forcée dans la Fonction Publique ou le privé avec plan de départ volontaire, disparition d'instances du dialogue social sur le modèle de la Loi travail.

Une troisième vague est attendue fin mars début avril, avec les conclusions d'Action Publique 2022, dont l'objectif est clairement affiché par le Premier Ministre: Suppression de 50 000 emplois dans la Fonction Publique de l'État, économiser 4 milliards d'euros de dépenses publiques, abandonner des pans entiers de missions en les déléguant ou les transférant au privé.

Tout laisse à craindre que les directions de Bercy, sans exception, soient très largement impactées par les restructurations à venir. Face à cette politique, de nombreux secteurs se sont mis dans l'action, comme les pénitentiaires, les EPHAD, les hôpitaux.

Le 10 octobre dernier, le ministère des finances a connu le taux de grévistes le plus important de la Fonction Publique de l'État, preuve de la spécificité du malaise social dans nos ministères.

Depuis, de nombreux départements ont connu des actions importantes pour protester contre la destruction du service public économique et financier.

Les élus locaux et les populations ont très largement soutenus ces actions pour un service public sur l'ensemble du territoire.

Le leurre d'une administration tout numérique écarte du service public nombre de citoyens.

**Face à toutes ces attaques, la riposte est plus que jamais nécessaire.**

**FO DGFIP, de votre côté, à vos côtés, du bon côté.**

Pour nous contacter et nous rejoindre : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/078/>  
fo.ddfip78@dgfip.finances.gouv.fr      Tél : 01.30.65.14.49.